FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à la Directive 91/155/CEE de l'UE, telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE - Français

1. Identification de la substance/préparation et de la personne physique ou morale responsable de la mise sur le marché

Protein arrays; part of 'P53 Protein Array Kit, 1x'

Numéro de catalogue 25–8010–92

Composant Nombre 25801092A

Symbole(s) de danger

Irritant

Type de produit liquide.

Identification de la société/entreprise

Fournisseur GE Healthcare UK Ltd Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Amersham Place Little Chalfont Buckinghamshire HP7 9NA

England +44 0870 606 1921

Personne qui a mis au point la fiche de sécurité : msdslifesciences@ge.com

Swedish Poisons Information Centre:

+46 (0)8 331 231

France GE Healthcare Bio-Sciences GmbH 01 69 35 67 00

Succursale France Parc Technologique Rue René Razel Saclay F-91898 Orsay Cedex

2. Identification des dangers

₹e produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Xi; R36/37/38

Dangers pour la santé humaine Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation Préparation

 Nom des composants
 Numéro CAS
 %
 Numéro CE
 Classification

 glycerol
 56-81-5
 75
 200-289-5
 Xi; R36/37/38

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci-dessus

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.



Référence 25801092-1



4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation

Transporter la personne incommodée à l'air frais. Si l'on soupconne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Ingestion

🕅 Kincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Protection des sauveteurs

Kucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Utilisables Non utilisables Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

🗗 augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

₹vitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations face au vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement accidentel

Krrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.



Référence

25801092-1

Page 2 de 5 Date de validation 24 Août 2009

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Matériaux d'emballage

Recommandé

Utiliser le récipient d'origine.

8. Contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom des composants

Limites d'exposition professionnelle

glycerol

INRS (France, 6/2006). Notes: valeurs limites indicatives

VME: 10 mg/m³ 8 heure(s). Forme: Aérosol

Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Protection des mains

Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

Protection des yeux

Viliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées aux poursières.

Protection de la peau

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de

procéder à la manipulation du produit.

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil

automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

Aspect

 État physique
 Liquide.

 Couleur
 Incolore.

 Odeur
 Inodore.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés d'explosivité N'est pas considéré comme un produit présentant un risque d'explosion.

Solubilité Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.



25801092-1

Référence

Page 3 de 5

Date de validation 24 Août 2009



Stabilité et réactivité 10.

Ve produit est stable. Stabilité Kucune donnée spécifique. Matières à éviter

Informations toxicologiques 11.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation Irritant pour les voies respiratoires.

Ingestion Fritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Contact avec la peau Irritant pour la peau. Contact avec les yeux Irritant pour les yeux.

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
J lycerol	DL50 Cutané	Lapin	>10 g/kg	-
	DL50 Intra-péritonéal	Rat	4420 mg/kg	-
	DL50 Intra-veineux	Rat	5566 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	12600 mg/kg	-
	DL50 Sub-cutané	Rat	100 mg/kg	-
	Dlmin Intra-	Rat	10 mg/kg	-
	musculaire			
	TDLo Intra-	Rat	8 mL/kg	-
	musculaire			
	TDLo Intra-	Rat	5000 mg/kg	-

Non disponible. Conclusion/Résumé

Effets chroniques potentiels pour la santé

Effets chroniques Kucun effet important ou danger critique connu. Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu. Toxicité pour la reproduction Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur le développement Kucun effet important ou danger critique connu. Effets sur la fertilité Kucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Inhalation

musculaire

irritation des voies respiratoires

toux

Kucune donnée spécifique. Ingestion

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Peau irritation

rougeur

Yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation larmoiement rougeur

Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : reins, tractus gastro-intestinal, les Organes cibles

voies respiratoires supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée.

12. Informations écologiques

Aucun effet important ou danger critique connu. Effets sur l'environnement

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit/composant Résultat Espèces Exposition Test Aiguë CL50 54 à 57 glycerol Poisson - Rainbow 96 heures

trout,donaldson trout ml/L Eau douce

- Oncorhynchus mykiss - 0.9 g

Conclusion/Résumé Mon disponible. Conclusion/Résumé Non disponible

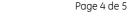
Nom du produit/composant <u>Biodégradabilité</u> Demi-vie aquatique **Photolyse** glycerol >60%; 28 jour(s). **Facilement**

Kucun effet important ou danger critique connu. Autres effets nocifs



Référence

25801092-1



Considérations relatives à l'élimination 13.

Méthodes d'élimination des déchets

Fest recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Déchets Dangereux

Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

14. Informations relatives au transport

Réglementation internationale du transport

<u>Informations</u> <u>réglementaires</u>	Numéro ONU Nom d'expédition	<u>Classe</u>	<u>Groupe</u> <u>d'emballage</u>	<u>Étiquette</u>	<u>Autres informations</u>
Classe ADR/RID	Non - réglementé.		-		-
Classe IMDG	Not regulated		-		-
Classe IATA-DGR	Not regulated		-		-

Informations réglementaires 15.

Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Symbole(s) de danger



R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Phrases de risque

Utilisation du produit Applications industrielles.

Mdéterminé. Inventaire d'Europe

Autres Réglementations UE

Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non Surveillance médicale renforcée

16. **Autres informations**

dans les sections 2 et 3 - France Référence du texte complet des classifications se trouvant dans les

Sections 2 et 3 - France

Texte complet des phrases R citées R36/37/38- Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Xi - Irritant



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Historique

24 Août 2009 24 Juillet 2006 Date d'impression Date de la précédente édition

3 Date d'édition 24 Août 2009 Version

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



Référence

25801092-1





Page 5 de 5